Vol. XXXVI — Saint-Boniface, Manitoba, 15 Mai 1907. — No. 27

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis ....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne.............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur. TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA, SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Le Temps des Semailles

PAR VICTOR HUGO

C'est le moment crépusculaire,
J'admire, assis sur un portail,
Le reste du jour dont s'éclaire
La dernière heure du travail.

Dans les terres, de nuit baignées,
Je contemple, ami, les haillons
D'un vieillard qui jette à poignées
La moisson future aux sillons,

Sa haute silhouette noire
Domine les profonds labours
On sent à quel point il doit croire
A la fuite utile des jours.

Il marche dans la plaine immense
Va, vient, lance la graine au loin
Bourre sa main, et recommence,
Et je médite, obscur témoin,

Pendant que, déployant ses voiles,
L'ombre, où se mêle une rumeur.
Semble élargir jusqu'aux étoiles
Le geste auguste du Semeur.

Examens Universitaires

Vendredi dernier, le résultat des examens universitaires a été proclamé au théâtre Walker. Les élèves du collège de St-Boniface ont remporté des succès distingués, et, comme de coutume, ils ont su faire honneur à leur *Alma Mater*. Voici les résultats.

GRADUÉS, B. A.

Alexandre Bernier, Joseph Chabot.

MÉDAILLES

Médaille d'argent, pour le cours latin de philosophie : Jos. Chabot

Médaille de Bronze : Alex. Bernier.

BOURSES

Troisième année.

Philosophie, cours latin : Albert Auger, $ 100,00.

Deuxième année.

Français, Philosophie, Latin : Paulin Bleau $ 60,00.

Grec : Jacques Prendergast, $40,00 Paulin Bleau avait aussi droit à cette bourse, mais n'en pouvant accepter qu'une, il choisit la précédente. Ces deux boursiers font grand honneur au collège parceque de nombreux élèves de tous les collèges concourent en grec.

Anglais : pour les élèves de langue française : Louis Bétournay $ 40,00. Paulin Bleau avait encore droit à cette bourse.

Les élèves de deuxième année du collège de St-Boniface, ont tous parfaitement réussi dans toutes les matières, et plusieurs se sont vraiment distingués.

Première année

Français : Joseph A. Monette $ 40,00.

Grec : Guillaume Charette $ 40,00 c'est un prix chaudement contesté par tous les collèges.

Histoire : Alphonse Paradis $ 20.00.

Paulin Bleau est le seul des élèves de 2ème année, de tous les collèges, qui ait obtenu une moyenne supérieure à 80 0/0.

Alphonse Paradis était tellement malade, depuis assez longtemps, qu'il hésitait à subir ses examens. Le succès a récompensé son courage. Il a réussi et remporté une bourse de $ 20,00.

LE BLE

D'une façon aussi étrange qu'inattendue, la spéculation a fait monter le prix du blé de 8 cents, à Chicago, lundi matin. C'est-à-dire que dans la Halle aux Blés on achète et on vend de $1.03 à $1.11 le minot.

Les membres du Grain Exchange veulent s'emparer dès maintenant du blé parcequ'ils croient la récolte de 1907 en danger. Les apparences, aux Etats-Unis et au Canada sont à peu près les mêmes.

Le marché local ressent le contre-coup de cette panique de Chicago. Huit millions de minots de blé ont changé de mains à Winnipeg, dans la seule journée de lundi ; les acheteurs sont surtout des meuniers et des propriétaires d'élévateurs. La maison Ogilvie a prédit, paraît-il, que le blé du Manitoba se vendrait jusqu'à $1.10 au 1er juin. Le prix de la farine a monté de 10 centins par sac, sur plusieurs marques.

Les meuniers et les propriétaires d'élévateurs ont le droit incontestable de se protéger si les perspectives de la recolte leur font peur. Cependant ils doivent plus que jamais être pourvus de prudence et de courage. Le blé est d'utilité essentielle, et le jour où les gouvernements découvriront de la pure spéculation dans ces manoeuvres des Hallez aux Blés, une intervention légale devra s'exercer.

L'agio sur les blés et les farines est chose criminelle, parcequ'elle affecte la vie même du peuple.

M. le Docteur Lachance

Nos meilleures félicitations à M. Fortunat Lachance, qui vient de subir *cum magna laude* un examen d'admission à la pratique dans notre province. M. Lachance a été médecin-chef des internes à l'Hotel-Dieu de Montréal, de 1904 à 1905; puis il a été étudier à Paris, sous des maîtres de la clinique et de la chirurgie françaises Manitobain quand même, notre ami se fixe au milieu de nous et s'est déjà mis à la pratique.

En Californie

Un déraillement effrayant s'est produit à Honda, en Californie, à cent milles au nord de Santa Barbara. Le train marchait à une à une allure de 50 milles à l'heure ; arrivé à un endroit où la voie était défectueuse, la locomotive a donné dans un banc de sable et les chars se sont accumulés avec fracas les uns sur les autres. De cette confusion horrible est sorti l'incendie, puis des cris de détresse des passagers. Trente sont morts, environ vingt-cinq ont été blessés.

Le télégraphe nous apprenait lundi matin que monsieur et madame Thomas Berry, de Norwood étaient à bord de ce convoi, mais qu'ils sont sortis saufs du désastre.

BOTHA et ROBERTS

LEUR RENCONTRE A LONDRES UN INCIDENT PRESQUE PATHETIQUE.

Détaché d'un compte-rendu du premier diner officiel donné aux premiers-ministres des colonies, à Londres:

"L'épisode le plus remarquable, presque solennel et en tout cas touchant de la cérémonie, a été la rencontre du général Botha et du maréchal Roberts, le généralissime des troupes anglaises dans la seconde phase de la guerre du Transvaal.

Le général Botha, les premières salutations échangées, resta quelques instants sans pouvoir prononcer un mot... Il paraissait avoir oublié et l'endroit où il se trouvait et ceux qui l'entouraient et les ovations de la Cité....et lui-même !

Qui sait quelles pensées, quels souvenirs de gloire, de luttes, de misères et de deuils ont bouleversé alors le cerveau du général boër, vainqueur de Colenso et de Spion-Ropje ! Lord Roberts, sanglé dans son uniforme écarlate de feld maréchal, sa figure énergique et rude barrée par les fortes moustaches blanches et allongé de la mouche martiale, ne songeait-il pas, lui aussi, aux luttes de jadis, au fils qu'il laissa là-bas ?

Il paraissait tout petit à côté du robuste Boer en habit noir. Ce fut un instant véritablement imposant Puis les deux anciens adversaires se sourirent mutuellement et se mirent à causer Personne n'entendait ce qu'ils se disaient, mais tout le monde souriait complaisamment. On sentait bien que ces deux hommes ne pouvaient pas parler d'autre chose que de la diversité des circonstances dans lesquelles le sort les faisait se rencontrer : hier sur le "Velt" et aujourd'hui dans la salle des banquets du Guild Hall !

Au déjeuner, on les avait placés à côté l'un de l'autre et la conversation amicale des deux soldats continua.

Le Manitoba.

MERCREDI, 15 MAI 1907

Coups de Plume

Nous recommandons de nouveau à nos amis de voir à la révision des listes électorales. On ne doit rien épargner pour que ces listes soient exactes. Nous nous trouverons bien aux jours de lutte d'avoir été actifs et vigilants.

***

Le *Free Press*, voulant renseigner ses lecteurs d'une manière exacte, sur l'état des semences, adressait jeudi et vendredi derniers, des dépêches à ses agents dans la province et l'Ouest, leur demandant où en étaient les choses dans leurs régions respectives. Le journal de samedi matin contenait les réponses de ces correspondants. Il y avait alors 15 0/0 du blé semé dans le Manitoba et 10 0/0 dans la Saskatchewan.

C'est une faible proportion, comparée à celle des dernières années, mais c'est une bonne proportion si l'on tient compte des difficultés auxquelles nos populations agricoles ont eu à faire face depuis un mois. Depuis samedi, on a jeté en terre une immense quantité de blé ; on pourra semer du blé jusque dans les premiers juin. Puis, il faudra de l'avoine, de l'orge, des légumes en quantité. Si la saison est favorable nous arriverons à des résultats satisfaisants—en dépit de pronostics contraires.

Evidemment la récolte du blé ne sera pas aussi considérable qu'on l'avait espéré d'abord. Mais il n'est pas essentiel à la prospérité de la province que nous ne récoltions que du blé !

Les élévateurs sont encore remplis du blé de l'automne dernier, de sorte que nos compagnies de chemins de fer, qui expédient, et les consommateurs étrangers n'ont pas raison de s'alarmer. Avec ce qui reste de l'an dernier et ce qui se récoltera de blé cette année, il y a plutôt danger d'une nouvelle congestion de trafic.

La terre a été soigneusement préparée partout et bien qu'il n'y ait pas de temps à perdre, nous n'avons pas raison sérieuse de douter du succès de l'année.

La rareté de l'argent dans le moment ne vient pas du mauvais état des affaires, mais plutôt de fait que des sommes considérables jouent à la spéculation sur terrains ; de plus les banques procèdent activement à la collection de leurs billets et n'ouvriront pas d'escomptes nouveaux avant un mois, c'est-à-dire quand on sera certain d'une bonne récolte.

A Winnipeg, et dans les cercles financiers, en général, on ne témoigne pas d'inquiétude ; seulement on est prudent.

***

L'Union Ste-Cécile, de Saint-Boniface, a transporté son mobilier dans l'ancienne Académie Provencher. Cette association est devenue *Cercle Paroissial*, ayant à sa tête Mgr Dugas, curé de la paroisse de Saint-Boniface. C'est-à-dire que l'Union Ste-Cécile définit plus clairement sa position et précise nettement son but.

Cette société de jeunes gens, réunis d'abord ensemble par le simple goût des lettres et de l'art musical a vu qu'elle pouvait, sans nuire à son but primitif, faire partie d'un plan d'organisation religieuse et nationale.

***

Une autre société se formera probablement sous peu à Saint-Boniface : l'"Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française."

Cette initiative part du collège de St-Boniface.

Ce serait une branche de l'Association du même nom, fondée à Montréal, il y a deux ans, et qui compte aujourd'hui des centaines de jeunes gens.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française a pour but d'opérer le groupement des jeunes Canadiens-français et de les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie.

Cette phrase, que nous avons mise en italiques, constitue les premières lignes d'un opuscule qu'on nous a passé et qui renferme les statuts de l'Association.

Opérer le groupement des jeunes Canadiens-français et les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie, voilà, certes un programme rempli de consolantes promesses. Et nous n'hésitons pas à lui donner notre adhésion.

Il n'y a pas de doute que nous avons besoin d'organiser nos forces, de nous *outiller*, pour nous servir du mot consacré de monsieur Tarte !

De graves problèmes se posent devant nous. D'ici quelques années, que de choses se discuteront sur la scène politique. Nous nous trouverons face à face avec des situations nouvelles. On a beau dire, l'impérialisme par exemple, fait du chemin au Canada. Les conférences coloniales de Londres ne sont guère de nature à diminuer chez nous le désir de rapprochement outré avec l'Angleterre. Conseil de l'Empire, participation à la défense des possessions britanniques, solidarité des parties et du Grand Tout, voilà des mots qui frappent nos oreilles avec persistance ; ce sentiment impérialiste a été combattu à Londres, il y a quelques jours par le premier-ministre canadien ; mais on ne le tuera pas ainsi avec un voyage et trois ou quatre discours.

Il faudra encore lutter, au Canada même, contre la dangereuse invitation et le dangereux désir d'immixtion intime à la gouverne et aux obligations de l'Empire.

Une autre question devra intéresser la jeunesse. le peuplement de l'Ouest canadien. Les immigrants arrivent à flots pressés. Ils se recrutent partout ; à peu près tous les pays d'Europe nous envoient leur contingent. C'est dirent la diversité d'idées, de moeurs et de langage de toutes ces populations.

Tous les Canadiens sentent la nécessité d'aborder immédiatement le grave problème d'éthnologie créé par cet afflux de peuples. Bientôt, les nouveaux venus seront des électeurs ; et, munis de leur bulletin, ils pourraient bien déplacer l'axe de la Confédération. Il est donc urgent d'orienter ces immigrants vers la véritable doctrine constitutionnelle, vers des des idées de tolerance et de justice ; il est urgent aussi pour les Canadiens-français de se mettre en état de ne pas perdre leurs positions acquises et de ne pas laisser entamer leurs institutions par les idées qui pourraient naître de situations nouvelles.

Ces simples lignes nous font toucher immédiatement du doigt plusieurs questions importantes : nos questions d'enseignement, nos questions patriotiques, le principe de l'intangibilité, *ex-parte*, de la Constitution canadienne, les droits acquis des vieilles provinces, le maintien de la langue française comme langue officielle. Puis, outre ces questions, il en est d'autres qui sont, aussi, bien importantes puisqu'elles concernent le développement matériel du pays : la construction de nos chemins de fer, de nos routes nationales, la conservation de nos forêts, de nos pêcheries, de nos mines, de toutes nos industries. Le danger qui menace généralement les pays neufs, c'est la concession trop facile, par les gouvernements, des richesses publiques à des grandes compagnies, à des monopoles étrangers, même à des aventuriers.

La réclame faite au Canada depuis un certain temps a attiré sur nous non-seulement l'attention du colon, mais aussi l'attention du capitaliste étranger. Notre parlement, nos législatures nos conseils municipaux sont tous les jours *respectueusement sollicités* d'octroyer maintes faveurs et maints privilèges à ces capitalistes. Une surveillance rigoureuse s'impose ; autrement nous courrions le risque de subir une ruineuse déprédation.

A ces aspects de l'économie de la richesse nationale se greffe immédiatement la question ouvrière : rapports du patron et de l'ouvrier, profits légitimes d'un côté, salaires suffisants, de l'autre.

Voilà bien des sujets qui pourraient avec avantage être étudiés par la jeunesse canadienne-française instruite.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française se recrute parmi une élite ; il est donc dans l'ordre des choses probables que plusieurs de ses membres prendront plus tard une part active à la chose publique ; l'étude de toutes les questions d'actualité canadienne s'impose donc.

Nous disons *l'étude*, parceque dans le moment, à l'exception de donner son vote avec clairvoyance, la jeunesse ne saurait mieux faire, suivant nous, que de se livrer à un travail de livres et d'observation. Son rôle *actif* commencera assez vite, après plusieurs années de féconde préparation. La première phase de la carrière de cette Association devra être modeste si on veut que la seconde soit brillante et, surtout, efficace.

Le Progres de Saint-Boniface.

Il a été décidé à la dernière séance du Conseil, de faire des boulevards sur l'avenue Provencher, depuis l'avenue Taché à la rivière la Seine. On plantera, de plus, des arbres de chaque côté du tramway.

L'avenue Provencher sera aussi embellie par un parterre, en face de l'hôtel-de-Ville ; on garnira ce parterre avec des fleurs, des arbres, de la pelouse ; le tout sera entouré d'une clôture en fer travaillé artistement.

L'intérieur de l'Hotel-de-Ville sera aussi décoré de portraits, peintures, et meubles de prix.

***

Une autre industrie veut s'établir à St-Boniface. Le "Manitoba Linseed Oil Mills, Ltd" manifeste le désir de construire immédiatement un moulin, au chiffre de $ 80,000, pourvu que nous lui accordions une exemption de taxes pendant dix ans.

***

La reconstruction du pont de la Rivière La Seine occupe de nouveau le Conseil. On va inviter le gouvernement local à contribuer à l'érection de ce pont Des négociations sont en marche Pour le moment, il convient peut-être de ne rien dire, sinon que la chose parait très désirable au point de vue, bien entendu, des contribuables de la ville.

Enfin, le Conseil a décidé d'ouvrir vingt à trente ruelles nouvelles et de construire un nombre considérable de trottoirs au cours de l'été.

Tout ceci annonce de la confiance dans l'avenir de la ville.

Des Possibilites qui ne sont pas des probabilites

M. Robert Bickerdike, M. P., de Montréal, confiait jeudi à un journal ce qu'il ferait s'il tenait en mains les nominations des hauts fonctionnaires canadiens, Lord Strathcona, notre commissaire à Londres, serait fait gouverneur-général du Canada, sir Wilfrid Laurier deviendrait commissaire à Londres et l'hon. M. Aylesworth, le ministre actuel de la Justice prendrait la place de Sir Wilfrid comme premier-ministre du Canada.

Nous ne savons où M. Bickerdike, qui occupe une grande situation dans le monde politique et financier, a pris ses inspirations; il n'est pas probable toutefois tefois que ses désirs se réalisent. Et une des raisons de cette improbabilité, c'est le marasme dans lequel le départ de sir Wilfrid Laurier laisserait son parti

—Pour la fête du 24 mai vous aurez un grand choix de pièces pyrotechniques pour feu d'artifice, chez J.-B. Leclerc, No. 15, avenue Provencher, St-Boniface.

En Espagne

Un héritier vient de naître au trône espagnol. La princesse Victoria, épouse d'Alphonse XIII a mis au monde, vendredi dernier, un fils qui portera le nom d'Alphonse. Un acte du Parlement l'a fait prince des Asturies.

La naissance de l'enfant-roi a été saluée par des réjouissances générales dans la vieille Espagne.

La presse s'était occupée de l'événement depuis déjà quelques semaines. Voici, comme renseignement et comme curiosité, les lignes consacrées récemment par un journal parisien au berceau royal :

"L'Espagne attend un prince.

"Le berceau où "l'infantino" sera couché est celui où son aïeul Alphonse XII dormit son premier sommeil C'est une large coque de vermeil reposant sur quatre colonnes corinthiennes. Deux autres colonnes soutiennent un dais formé de la couronne royale. Ce berceau possède huit garnitures de nuances et de tissus différents. L'une d'elles est toute en point de Bruxelles, d'une valeur inestimable et fait partie du trésor de la cour. Une autre, spécialement dessinée et conçue par la jeune reine, est de drap d'argent sur lequel courent des guirlandes Louis XIV en églantines roses et de papillons brodés en relief.

Le rose et le blanc sont, d'ailleurs, les couleurs qui dominent dans le trousseau royal.

Projet de mediation du roi Edouard

LONDRES.— On a cru dans les milieux diplomatiques qu'une réconciliation aurait pu avoir lieu entre la France et le vatican par l'intermédiaire du roi Edouard. Tout fait croire que cette affaire a été étudiée avec soin, à Paris, au cours de la visite du Roi, et qu'il y a eu des arrangements préliminaires conclus.

C'est pour cette raison que le roi d'Italie a quitté Rome pour rencontrer le roi Edouard à Gaëte afin qu'il n'y eût pas d'embarras d'étiquette royale, concernant la visite du roi d'Angleterre au Vatican. En effet, Edouard VII devait se rendre à Rome en l'absence de Victor Emmanuel, pour s'entendre avec le Saint-Siège, au sujet de sa médiation entre lui et la France.

Mais le plan royal a été interrompu à ce moment-là.

On attribue ce changement politique d'Edouard VII à une protestation du Gouvernement Britannique. Le leader du parti libéral aurait craint l'effet de cette rencontre entre le Souverain et l'autorité de l'Eglise Catholique, pour le public anglais appartenant à l'Église d'Angleterre.

DEMANDE—Pour le District Scolaire de Pike Lake, No. 838; instituteur portant certificat de 3ème classe; devant enseigner l'anglais et le français; catholique de préférence. Mentionnez le salaire. S'adresser à,

T. J. McMANUS,
Secrétaire-Trésorier,
Mariapolis, Man.

Ville de St. Boniface

PROMULGATION DE DIVERS REGLEMENTS DE LA VILLE DE SAINT-BONIFACE.

Avis est donné que le Conseil de la Ville de St-Boniface a passé et approuvé les divers règlements ci-après mentionnés, étant tous des règlements créant des dettes pour la construction de certains ouvrages spéciaux et autorisant l'émission de débentures spéciales pour les divers montants respectifs ci-après donnés, et pourvoyant au paiement de ces dettes par des taxes spéciales imposées sur les propriétés ayant front sur les dits ouvrages respectivement, savoir :

No. du Règlement.	Location des ouvrages.	Montant de la dette.
	EGOUTS.	
409	Rue Eugénie, du lot 6, bloc 13, à l'avenue Taché	$ 717.70
410	Avenue Taché, de la rue Eugénie à la rue Marion	172 16
411	Rue Marion, de la rue Des Meurons à la Rivière Rouge	1640 99
	EXTENSIONS.	
412	Extension de la rue Bertrand de son extrémité Est à la rue Des Meurons.	3941 30
413	Extension de la rue Aulneau de l'avenue Hamel à la rue Hôpital	3313 92
	TROTTOIRS.	
434	Rue Larivière, côté Sud, de la rue Des Meurons à la rue Youville.	341 86
435	Rue McTavish, côté Est, de la rue Plinguet à la rue Mission.	1123 23
436	Rue Archibald, côté Ouest, de l'avenue Provencher à la rue Mission.	581 97
437	Rue Notre-Dame, côté Sud, de l'avenue Taché à la rue du Collège.	813 12
438	Avenue Hamel, côté Nord, de la rue Richot à la rue Des Meurons.	340 65
439	Rue St Jean Baptiste, côté Ouest de l'avenue Cathédrale à l'avenue Hamel.	437 69
440	Rue Dubuc, côté Nord, de la rue Des Meurons à la rue de la Seine.	737 30
441	Rue Hill, côté Est, de la rue Eugénie à la rue Dubuc.	430 80
442	Rue Adélaïde, côté Sud, de la limite Est du lot 13, plan 121 au Chemin Ste-Marie.	58 19
443	Rue St-Jean-Baptiste, côté Est, de l'avenue Cathédrale à l'avenue Hamel.	429 80
444	Avenue Provencher, côté Sud de la rue Des Meurons à la rivière Seine.	439 65
445	Rue Horace, côté Sud, de la rue St-Joseph à la rue St-Jean Baptiste.	829 49
446	Rue Marion, côté Sud, du Chemin St-Marie au pont Norwood.	353 28
447	Rue Gagnier, côté Sud, sur toute sa longueur.	250 91
448	Avenue Provencher, côté Sud, d'un point à 118'3 Est d'Aulneau à la rue Des Meurons.	1216 01
449	Rue du Collège, côté Ouest, de la rue Kitson, à la limite Nord du lot de Paroisse 82	699 99
450	Rue Bertrand, côté Sud, de la limite Nord du lot 40, plan 6?2 à la rue Des Meurons.	795 78
451	Rue Aulneau, côté Est, d'un point 60'75 Sud de Provencher à l'avenue Cathédrale.	481 36
452	Avenue Cathédrale, côté Nord, de la rue St-Jean-Baptiste à un point 132' Est.	63 89
453	Rue Eugénie, côté Nord, de la rue St-Joseph à la rue du Collège.	969 25
454	Avenue Provencher, côté Sud de la rue Aulneau à un point 118'3 Est,	534 00
455	Rue Aulneau, côté Est, de l'Avenue Provencher à un point 60'75 Sud.	189 98
	EGOUTS.	
456	Rue St-Jean Baptiste, de l'avenue Provencher à l'avenue Cathédrale.	3540 00
457	Avenue Provencher, de la rue Archibald à la rue Laflèche.	1584 00
458	Rue Ritchot, de l'avenue Cathédrale à l'avenue Hamel	2870 40
459	Rue Horace, du Chemin Ste-Marie à l'avenue Taché	2961 20
460	Troisième Rue et avenue Chandos, du chemin Ste-Marie à la quatrième rue.	3239 00
461	Rues Hill et Eugénie, de la rue Dubuc à l'avenue Oak.	3368 40
462	Chemin Ste-Marie, de l'avenue Taché à la quatrième rue	5698 20
463	Rues Dubuc, Des Meurons et Deschambault, de l'avenue Oak à la rue Youville	25399 00
464	Avenue Taché, du Chemin Ste-Marie à la rue Eugénie et rue Kitson, de l'avenue Taché à l'avenue Oak.	10216 60
465	Rue St-Jean-Baptiste, de l'avenue Cathédrale à l'avenue Hamel.	3369 80
466	Avenue *Linden*, de la rue Marion à la ligne Sud du lot 8, plan 121.	1179 40
467	Avenue Taché, du Chemin Ste-Marie à la troisième rue	2540 60
	NIVELLEMENTS.	
468	Rue Ritchot, de l'avenue Cathédrale à l'avenue Hamel	215 95
469	Rue du Collège, de la seconde avenue à la ruelle entre les lots de paroisse 81 et 82	220 00
470	Ruelle entre les rues Aulneau et Langevin, de l'avenue Cathédrale à l'avenue Hamel	60 61
471	Ruelle entre les rues Langevin et Ritchot, de l'avenue Cathédrale, à l'aveue Hamel.	53 90
472	Ruelle entre les rues Ritchot et St-Jean Baptiste, de l'avenue Cathédrale et l'avenue Hamel.	85 53
473	Ruelle entre l'avenue Taché et la rue St-Joseph, entre les rues Horace et Marion, bloc 7 plan 386.	25 75
474	Rue McTavish, de la rue Plinguet à la rue Mission.	542 56
475	Rue Langevin, de l'avenue Cathédrale à l'avenue Hamel.	178 19
	PAVAGES	
476	Avenue Taché, de l'avenue, Provencher à la rue Notre-Dame.	8331 59
477	Avenue Provencher, de l'avenue Taché à la rue St-Jean-Baptiste.	31807 95
	TROTTOIRS.	
478	Rue Ritchot, côté Est, de l'avenue Cathédrale à l'avenue Hamel.	368 81
479	Rue Ritchot, côté Ouest, de l'avénue Cathédrale à l'avenue Hamel.	358 65
480	Seconde Avenue, côté Nord, du Chemin Ste-Marie à la rue du College.	113 36
481	Règlement pour pourvoir à la consolidation des montants requis pour améliorations locales et pour l'émission de débentures tel que mentionné dans les Règlements Nos. 434 à 452 et 478 à 480 inclusivement.	11447 57
482	Règlement pour pourvoir comme dans le cas précédent à la consolidation des règlements Nos. 453 à 455 inclusivement.	1693 23
483	Règlement pour pourvoir comme dans le cas précédent à la consolidation des Règlements Nos. 456 à 467 inclusivement.	65956 60
484	Reglement pour pourvoir comme dans le cas précédent à la consolidation des Règlements Nos. 468 à 475 inclusivement.	1402 40
485	Pavage en blocs de bois créosotés de l'avenue Taché, de l'avenue Provencher, à la rue Notre-Dame et de l'avenue Provencher de l'avenue Taché au lot 3, plan 389, subd 76.	66890 22
489	Règlement pour pourvoir à la consolidation des montants requis pour améliorations locales et pour l'émission de débentures tel que mentionné dans les Règlements Nos. 476 et 477.	40139 54
	CONNECTIONS D'EGOUTS.	
490	Avenue Taché, de l'avenue Provencher à la rue Notre-Dame.	334 57
491	Rue Marion, de l'avenue Taché au Chemin Ste-Marie.	810 48
492	Rue Berry, de l'avenue Taché à l'extrémité de la rue.	1090 94
493	Rue Eugénie, de l'avenue Taché à la rue Collège.	1212 36
494	Rue Plinguet, de la rue Archibald au Chemin Dawson.	419 65
495	Rue de la Vérandrye, de l'avenue Taché à la rue St Jean-Baptiste.	1131 41
496	Rue Archibald de l'avenue Provencher à la rue Plinguet.	828 11
497	Avenue Taché, de la rue Hôpital, à la rue Eugénie.	854 41
498	Avenue Provencher, de la rue Archibald à la rue Laflèche.	1118 04
499	Avenue Provencher, de l'avenue Taché à la rue Thibault.	2490 18
500	Règlement pour pourvoir à la consolidation des montants requis pour améliorations locales et pour l'émission de débentures tel que mentionné dans les règlements Nos. 490 à 499 inclusivement.	

Avis est aussi donné que le Conseil de la Ville de St-Boniface a passé et approuvé les règlements ci-après mentionnés, savoir ;

407—Abrogeant partiellement le règlement No. 280, pour établir ou ouvrir certaines ruelles.
408—Pour amender le règlement No. 331, concernant l'aqueduc.
414—Pour fixer la taxe spéciale d'aqueduc, en ce qui concerne les lots de coin.
415—Pour amender le Reglement No. 164, concernant les ouvrages d'amélioration locale dans la ville.
416—Pour amender le règlement No 306, concernant le nivellement de la rue Deschambault, de la rue Des Meurons à la ligne principale du C. N. R.
417—Pour amender le règlement No. 305, concernant le nivellement de la rue Notre-Dame, de la rue Laflèche à la rue Maisonneuve.
418—Pour soumettre aux votes des électeurs le règlement No 22 de la Commission scolaire du District de St Boniface No 1188.
419—Accordant une exemption limitée de taxes à Allan J. Adamson et autres.
420—Autorisant la ville d'emprunter $100.000 00 pour l'achat ou la construction de ponts.
421—Pour autoriser l'achat d'un Parc Publics.
422—Pour exempter de taxes les Pères Oblats.
423—Pour amender le règlement No 9, concernant les nuisances publiques.
424—Amendant le règlement No 28, concernant la protection contre les incendies
425—Pour établir et ouvrir certaines ruelles.
426—Pour autoriser le service des tramways le dimanche.
427—Concernant le système municipal de téléphones.
428—Règlement pour établir une ruelle dans le bloc 1, partie du lot de paroisse 89, plans 368 et 386.
429—Fixant le taux des taxes pour l'année 1906
430—Pourvoyant à l'engagement d'un Secrétaire-Trésorier pour la Ville.
431—Pourvoyant à la nomination d'un inspecteur des installations électriques.
432—Amendant le règlement No 428, concernant l'établissement et l'ouverture d'une ruelle, dans le bloc 1, partie du lot de paroisse 89, plans 368 et 386.
433—Nomination de S. J. Dumesnil et Paul Gagnon comme évaluateurs pour l'année 1907.
486—Amendant le Règlement No. 331, concernant l'aqueduc.
487—Concernant la manière d'établir le coût des améliorations locales.
488—Permettant à la Ville en certains cas d'ordonner le raccordement de certaines propriétés à l'aqueduc et à l'égout de la rue où elles sont situées.

Quiconque désirerait faire annuler les dits règlements ou aucun d'eux en tout ou en partie devra faire une demande à cet effet au juge de la Cour du Banc du Roi siégeant en chambre dans les deux semaines qui suivront la publication de cet avis pendant trois semaines consécutives, une insertion par semaine, dans le journal "Le Manitoba" et dans le "Norwood Press" sinon sa demande ne pourra être entendue.

Saint-Boniface, ce 30 jours d'avril, 1907.

J. B COTE,
Secrétaire-Trésorier.

Ville de St-Boniface

PAVAGES

Avis est présentement donné que le Conseil Municipal de la Ville de St. Boniface a l'intention de faire et construire les divers ouvrages d'amélioration locale ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché dans chaque cas respectif par une pétition, tel que ci-après mentionné.

Dans les cas respectifs où les dits ouvrages d'amélioration locale seront faits, la Ville émettra des débentures pour un montant suffisant pour se procurer un montant d'argent égal au coût de l'ouvrage, et cotisera et prélèvera une taxe annuelle uniforme de frontage suffisante pour payer l'intérêt et accumuler un fonds d'amortissement pour éteindre le montant des dites débentures en 20 années, l'intérêt sur la dette et le placement du fond d'amortissement étant calculé à 4 % par année.

Dans les cas mentionnés dans la liste ci-après où la Ville en général assumera une partie du coût de l'ouvrage, la dite cotisation annuelle ne sera que pour la part du coût qui est en outre de la part de la Ville.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, par aucun des dits travaux d'amélioration locale respectivement représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil contre tels travaux d'amélioration locale ou contre la cotisation projetée pour en payer le coût, la Ville pourra sans autre avis procéder à la construction de ceux des dits travaux d'amélioration locale qui n'auront pas été opposés en la manière ci-dessus, et prélever des taxes de frontage comme dit ci-dessus.

Les ouvrages d'amélioration locale qu'on se propose de faire sont des pavages permanents en bloc d'asphalte posés sur une fondation en béton, dans les rues et parties de rues suivantes :

Avenue Provencher, 2 routes de 24 pieds chacune en largeur, de chaque côté de la rue, depuis la rue Laflèche jusqu'à la rue Archibald, la Ville assumant les deux cinquième du coût total estimé à $9392,60

Rue Archibald, de l'avenue Provencher à la rue Plinguet, 30 pieds en largeur, au milieu de la rue, la Ville assumant un cinquième du coût total estimé $19748,60

Rue Plinguet, de la rue Archibald au Chemin Dawson, 30 pieds de largeur au milieu de la rue, la Ville assumant un cinquième du coût total estimé à $13811,60

St. Boniface 25 Avril, 1907.

(Par ordre) J.-B. COTÉ,
Sec.-Trésorier.

Ville de St. Boniface

Le Conseil ayant décidé de paver les rues St. Jean-Baptiste, de l'Avenue Provencher à la rue Hamel, et Dumoulin, de l'Avenue Taché à la rue Thibault, avis est donné par les présentes qu'en vertu du règlement des egoûts, tous les propriétaires de terrain, même vacant, sur le parcours des rues ci-dessus nommées, auront à faire la connexion, avec l'égoût de la rue d'ici au premier d'Août prochain, sinon la Ville fera faire cette connexion aux frais du Propriétaire et le coût en sera chargé à la propriété intéressée.

Toute connexion doit être faite sous la surveillance et la direction de l'Ingénieur de la Ville et seulement après qu'un permis aura été obtenue du dit Ingénieur.

Daté à St. Boniface le 1er Avril 1907.

J. B. COTE,
Secrétaire-Trésorier

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Chambres et Pension. 28, Rue Ritchot.

—Le fameux tabac VALIQUETTE, chez J. B. Leclerc, 15, avenue Provencher, St-Boniface.

—A louer, 5 acres de terrain, aussi un acre et un tiers à 3 milles de la la ville. S'adresser à A. Gauvin.

—Le C. N. R. dépensera cette année $ 100.000 à Brandon, pour une gare et des bâtisses de fret.

—M. Hormidas Beliveau, qui était en voyage d'affaires dans l'Est, depuis quelques semaines, est de retour à St-Boniface.

—Maison de pension recommandée au No 418 Rue du Collège, St. Boniface. Pension complete ou de table seulement.

—On demande un jeune homme pour collecter dans Saint-Boniface, bonne proposition ; Adressez 419, Ashdown Block.

—On demande: des cuisinières filles de chambres, servantes pour servir les tables, etc., etc. S'adresser à M. Flanagan, 625, Rue Main.

—Le seul endroit à St-Boniface où vous puissiez vous procurer de jolies tabatières, chez J.-B. Leclerc, no 15, avenue Provencher, St-Boniface.

—Lavage et repassage,ou lavage seulement chez Mme I. St.-Jean, No. 89 Rue Dumoulin, St. Boniface. Arrangements spéciaux pour familles. Prix modérés.

—La fête des Arbres a été plûtôt tranquille. Une température détestable a empêché toute récréation extérieure. Aussi les hommes d'affaires se sont-ils occupés de leur besogne quotidienne absolument comme d'habitude.

—MM. Bernier et Bernier, 512 McIntyre Block viennent de s'adjoindre M. H W. H. Knott, avocat éminent de Winnipeg. La nouvelle société légale s'intitule *Bernier, Knott et Bernier*; elle fait affaire sous ce titre depuis lundi.

—Les murs du corridor principal de l'Hôtel-de-Ville sont ornés depuis quelques jours des portraits à l'huile, des quatre derniers maires de Saint-Boniface MM. Théophane Bertrand, maire actuel, Joseph Turenne, Antoine Gauvin et C. H. Royal.

—Les élèves de méthode française, du Collège de St-Boniface, ont offert lundi soir une intéressante séance de classe à leurs parents. Le professorat du collège et un public nombreux ont applaudi aux efforts et aux succès de cette classe, qui est, dit-on, très studieuse.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. P. A. d'Auteuil de Montréal, autrefois de St-Boniface. Il était beau-frère de madame Issie Lavoie de cette ville. M. d'Auteuil avait ici beaucoup d'amis que lui avaient conquis un beau caractère et une invariable courtoisie.

—Il nous fait plaisir d'annoncer que monsieur le docteur Galliot, médecin diplômé de la Faculté de Paris, a été admis à la pratique dans notre province, après avoir subi les récents examens universitaires. M. le docteur Galliot pratiquera à Notre-Dame de Lourdes et dans la contrée rayonnante.

—M. l'abbé H. J. Bernier, et sa sœur madame Théberge, de Sayabec, P. Q., sont partis ce matin de Saint-Boniface pour Notre-Dame de Lourdes, après avoir été pendant quelques jours les hôtes de M. le sénateur et Mde Bernier, à Saint-Boniface. M l'abbé Bernier voyage dans un but de santé.

—Ce sont les dames patronesses de l'Hospice Taché qui ont fait la musique des exercices du mois de Marie, à la cathédrale, la semaine dernière. Ces dames ont organisé un chœur puissant et très bien exercé. Le soir de l'Ascension, en particulier, a été superbe ; aussi les éloges et les remerciements vont-ils spontanément aux Dames Patronesses.

—Nouvelle importante pour les Dames.-La compagnie Collin, Limitée s'est assurée le concours de Mme Renaud, modiste de Paris. Les dames et demoiselles qui désirent se faire habiller avec recherche et à la dernière mode n'ont qu'à s'adresser à notre département de nouveautés. Satisfaction garantie et prix très modérés.—La compagnie Collin Limitée au Public— Nous attirons l'attention du Public sur notre grande IMPORTATION de printemps en nouveautés, tapis, prélarts, etc. etc. Grand assortiment de meubles vendus à des prix défiant toute concurrence et par payments mensuels, au gré des acheteurs. Rabais de 20 0/0 pour ventes au comptant, durant le mois de mai.

Municipalite de Montcalm

Cinquième séance du conseil de la Municipalité de Montcalm tenue à Letellier le septième jour de mai 1907.

Présents : William Fraser, préfet, Eugène Cartier, Zéphirin Dumontier, Gaspard Bérard, Mathias Fillion, Eusèbe Codieux et Harry Franks conseillers.

Dumontier-Cartier—Que tous membres de la Cour de Révision ainsi que le secrétaire reçoivent la somme $ 5.00. Adopté.

Dumontier-Bérard—Que Charles Perron soit payé $ 425,00 pour la construction du Ferry comme par le contrat autorisé par le conseil. Adopté

Dumontier-Bérard—Que le secrétaire-Trésorier fasse un règlement pour licencier les encanteurs étrangers dans la municipalité comme suit : Gratis pour les encanteurs résidents ; $ 10,00 pour les étrangers et $ 10,00 par mois durant la continuation de l'encan ou une proportion suivant la durée de l'encan.

Bérard-Cartier—Que la somme de $ 150,00 soit votée pour la Société d'Agriculture de Morris, No 1. Adopté.

Bérard-Dumontier— Que le conseil s'ajourne au 1er mardi de Juin ou le 4. Adopté.

Imperialisme

(L'opinion du Soleil)

L'idée impérialiste prend une consistance de plus en plus grande dans la politique anglaise. En 1887, année de la première réunion des représentants des colonies, en Angleterre, il n'en était nullement question, si ce n'est dans les conversations particulières, où revenait parfois la "fédération politique." En 1894, à la seconde réunion des représentants coloniaux, à Ottawa, on ne songea pas davantage à ce qu'on appelle aujourd'hui l'"empire." Il fut question des relations entre la métropole et les colonies, relations que pas un n'eut la suggestion de qualifier d' "impériales" En 1897, lors de la célébration du jubilé de la reine Victoria les représentants coloniaux, assemblés à Londres, entendirent, pour la première fois, de la bouche de M. Chamberlain, l'expression "politique impériale", "problèmes impériaux". En 1902, au couronnement du roi Edouard VII, l'"empire britannique" composé du Royaume-Uni et des colonies, existe. Cependant, le Royaume-Uni reste la metropole, la tête, et les colonies, demeurent dans une condition inférieure. En 1907, au moment où se réunit la conférence des colonies, à Londres, ces dernières ont remonté de plusieurs degrés dans l'échelle des nations. Les colonies reclament, et on est tout disposé à leur accorder le droit d'entités distinctes, autonomes, indépendantes dans leur sphère, égales au Royaume-Uni, et partenaires internationaux. Les colonies sont appelées "nations sœurs" de l'Angleterre. Les "coloniaux" n'éxistent plus. Ils se disent, au même titre que les habitants de l'Angleterre, "citoyens de l'empire". L'évolution a été graduelle. On veut même remplacer l'expression "conférences coloniales" par cette autre "conseils impériaux" indiquant la réunion en commun, non plus de "colonies", terme inférieur, mais de "nations" composant l' "Empire."

AVIS

Des soumissions cachetées, marquées "Tenders for Dormitory" seront reçues par le sous-signé à son bureau, Département des Travaux Publics, jusqu'à lundi, le 20 mai 1907, pour l'érection d'une bâtisse dortoir, sur les terrains du collège agricole lots 3 et 4 St. Charles.

Un chèque accepté, pour 5 % du montant de la soumission devra accompagner la dite soumission ; ce chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba au cas où le soumissionnaire accepté refuserait ou negligerait de remplir son contrat.

Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau de l'Architecte Provincial, Bâtisses du Parlement, Winnipeg.

La plus basse ou aucune soumission nécessairement acceptée.

Winnipeg, 8 mai 1907.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics

GUERIE DE TROIS MALADIES, CONSTIPATION, BEAU MAL, DYSPEPSIE

NE CRAIGNEZ PAS DE PUBLIER MA GUERISON, CAR JE SUIS EN PARFAITE SANTE—AINSI PARLE Mme J. B. LAVOIE, DE STOKE CENTRE, QUE.

On cherche à acquérir la richesse et chacun est persuadé qu'il est, pour la conserver, des procédés utiles à connaître. Les colonnes financières sont lues attentivement par tous ceux qui ont quelques sous de plomb; le moinde petit capitaliste discute avec aisance et assurance les cours de la Bourse, les dividendes, etc.

Mais, par exemple, on s'occupe beaucoup moins de la santé, on la considère comme un bien de naissance mystérieux et simple à la fois, obscure par son origine et aisé à porter puisqu'il n'y a qu'à se laisser vivre.

Encore, si l'on savait ce que c'est, ou à peu près, que la santé! Mais même cette notion échappe à beaucoup de gens. C'est très fâcheux, parce que l'ignorance nourrit de très détestables préjugés et empêche tout effort raisonnable vers le premier des biens de ce monde.

Et, d'abord, on croit que la force musculaire est la santé. C'est une grave erreur. Il est de véritables athlètes qui pourraient porter à bras tendus des haltères énormes et qui sont de petits enfants à l'égard de la plupart des maladies, qui les terrassent au premier écart de régime et les laissent couchés sur le flanc, geignant et confus.

Par contre, de petites Canadiennes, ne pesant pas 100 livres, mais ayant soin de se fortifier avec les "Pilules Rouges" supportent des épreuves qui écraseraient des géants.

La femme, en somme, jouit d'une santé supérieure à celle de l'homme, tout en étant plus faible que lui. Elle vit plus longtemps, ainsi que l'établissent toutes les statistiques. C'est que, plus régulière, elle a aussi un organisme plus robuste. A tort, les romanciers et aussi certains idéalistes la représentent comme une fleur délicate que le moindre souffle fait plier et ternir. Ces inventions sont des compliments inventés par la galanterie? Et le plus curieux est que beaucoup de femmes réussissent, en s'y efforçant, à réaliser ce type artificiel, ce faux modèle de leur sexe. En vérité, la femme est naturellement plus résistante que l'homme, surtout si elle prend soin de ce qui est sa force : du sang dont elle fait une dépense beaucoup plus considérable que l'homme.

Ce que peut supporter une femme qui a pris soin de conserver, au moyen d'un régime sage, des Pilules Rouges, un sang pur et vigoureux, c'est admirable!

Ainsi, voici la lettre d'une petite femme ne pesant que cent livres, ayant eu sept enfants, et que les Pilules Rouges ont guérie de trois maladies qu'elle avait en même temps; constipation chronique, congestion interne, dyspepsie.

N'est-ce pas un vrai triomphe pour ces merveilleuses Pilules Rouges.

Stoke Centre, 5 Février 1906.

Messieurs les Médecins,

C'est avec grande joie que je vous écris pour vous faire savoir que les Pilules Rouges m'ont guérie de trois maladies dont je souffrais, une constipation incessante, une congestion interne et la dyspepsie. Le portrait a été pris quand je ne pouvais plus marcher et que je pensais mourir. J'avais même été administrée. C'est vous dire dans quel état j'étais! Maintenant, grâce aux Pilules Rouges, j'ai le bonheur de vous dire que je suis parfaitement bien. Vous n'avez pas à craindre de publier ma guérison, car je suis en parfaite santé.

Je reste votre toute dévouée,

Dame J. B. LAVOIE,
Stoke Centre, Qué.

Les Pilules Rouges guérissent et leur action est durable. Chaque femme qui les prend purifie et enrichit son sang, redouble ses forces, fait disparaître les maux dont elle souffre, comme anémie, chlorose, neurasthénie, irrégularités, palpitations, etc., etc., elle maintient le fonctionnement de tous ses organes, en un mot s'assure une bonne santé.



Mme J. B. LAVOIE. Stoke Centre, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES: Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 274 rue St-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi, au besoin, d'autres traitements si votre maladie les requiert.

DEFIEZ-VOUS.—Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boites de 50 Pilules. Chaque boite est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au cent ou à 25c la boite, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c. pour une boite ou $2.50 pour six boites, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.

LE MANITOBA

LE PAYS DES BONNES OCCASIONS

— POUR LE —

Cultivateur, le l'ouvrier ou le travailleur. Le port de tous ceux qui veulent fonder un chez soi

— OU —

La culture du grain, l'élevage des animaux, le commerce de laitage amassent rapidement une fortune.

EN 1905.

1. 2,643,588 acres ont produit 55,761,416 minots de blé, une moyenne de 21 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont dépensé $4,000.000 dans l'érection de batiments pour la ferme.
3. Winnipeg a dépensé $10,000,000 en construction.
4. Un collège provincial d'agriculture a été fondé.
5. La terre a augmenté de valeur dans toute la province. Elle vaut maintenant de $6 à $50 l'acre.
6. Le Manitoba a 40,000 fermiers à l'aise.
2. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres de bonne terre non cultivée, attendant la colonisation.

A ceux qui se proposent de venir dans l'Ouest.

Vous ne devez pas passer par Winnipeg sans arrêter pour obtenir toutes les informations nécessaires sur les homesteads et les terres à vendre par le gouvernement provincial, compagnies de chemins de fer et de terrains.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agricult ure

JOSEPH BURKE,
617 rue Main, Winnipeg Man.

JAS. HARTNEY,
77 York Street, Toronto, On

On Demande

Un instituteur ou institutrice pour l'Ecole Ste Elizabeth No. 1072. Prière de faire connaitre si on sait la musique.
S'adresser à
ELIE B. ROCAN. Ptre.
Sec.-Trésorier.
Ste-Elizabeth Man.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LOLITA

NO 3

"Il nous est défendu d'aimer, "quelqu'un, fût-ce notre enfant, "plus que la vérité, plus que la "probité, plus que l'honneur."

MME EMMELINE RAYMOND.

II

—Maintenant, nina, dit Pepa, après avoir enlevé le couvert avec sa filleule; allons remercier Notre Dame des Victoires pour lui montrer que ze ne souis pas oune ingrate.

III

C'est très joli d'avoir son brevet, mais cela ne suffit pas. Le nombre des jeunes Parisiennes en possession d'un brevet et en quête d'une place est incalculable. Lolita venait de le grossir d'une unité. Sans doute elle pouvait attendre: les petites économies de Pepa, quoique diminuées par le prix des leçons et la cherté de la vie de Paris, offraient encore une ressource suffisante, mais Lolita se faisait scrupule d'y puiser indéfiniment. Elle avait hâte de rendre à son amie ce qu'elle en avait reçu, non par un sentiment d'orgueil que sa nature ne connaissait point, mais par affection.

L'adversité est la pierre de touche des âmes. Sous ces coups celle de Lolita s'était révélée noble et bonne. Toute entière au regret de ses parents, elle n'avait pas eu un soupir pour la perte de sa fortune. Elevée dans une aisance qui touchait au luxe, elle accepta simplement la médiocrité; elle qui ne savait même pas s'habiller seule, se mit aux plus infimes détails du ménage, non seulement avec résignation, mais avec bonne grâce. Ce caractère si aimable avait un charme qui séduisait tout le monde. Lolita eût pu se lier, au cours, avec toutes ses compagnes; elle choisit la plus sérieuse et la plus modeste. Marthe sut apprécier cette délicieuse nature et les deux jeunes filles s'aimèrent vraiment comme deux sœurs.

Mme Levallois avait été d'un grand secours pour les deux Espagnoles, dans le commencement de leur séjour à Paris; elle avait mis son expérience de vieille Parisienne à leur service. Ce fut à elle encore qu'elles s'adressèrent quand Dolores en possession de son diplôme songea à l'utiliser. Les parents de la jeune fille ne manquaient pas, jadis, de relations, mais leurs séjour en Espagne les avait interrompues, et les renouer en solliciteuse eût été peut-être aussi inutile que pénible. Puis Lolita ne pouvait se dissimuler, malgré tout son respect filial, que l'amour du luxe qu'avait sa mère et la faiblesse de son père à l'égard du travers de sa femme, étaient des torts sérieux envers leur enfant, et il lui en coûtait de révéler ces torts à d'anciens amis que n'eut pas manqué de surprendre une gêne si grande, succédant à une situation si brillante. Elle préférait donc s'adresser à des étrangers qui, n'ayant point connu le passé, ne songeraient pas à s'étonner du présent. Seulement, des étrangers ne s'intéresseraient guère à elle... Voilà ce que disait Lolita à Marthe, en prenant affectueusement sa main dans les siennes.

—Alors, demanda Marthe, tu es pressée?

—Oui chérie, très pressée, à cause de Pepa. Je voudrais pouvoir lui donner une aisance qui lui est nécessaire. Après la vie large qu'elle a menée en compagnie de la marquise, ma pauvre Pepa doit souffrir singulièrement des privations qu'elle s'impose. Ce travail de ménage, pour elle qui ne faisait que lire et chanter, doit être non seulement très fastidieux, mais encore très fatiguant

—Elle ne se plaint jamais, pourtant?

—Pepa est un ange, ma chère, un ange de bonté, pour moi, elle se ferait cuire à petit feu, mais je ne le souffrirai pas.

—Tu peux au moins l'aider, pendant que tu es avec elle; tu n'as plus à travailler autant, à présent.

—L'aider, ce serait bien facile si elle le voulait, mais elle ne le veut pas, ou du moins elle ne me permet de faire que ce qui n'est ni fatiguant ni désagréable. Je suis autorisé à mettre le couvert, à raccommoder le linge, à la coiffer, parcequ'elle est absolument incapable de le faire, mais voilà tout. Pas de vaisselle: cela abime les mains; pas de feu, pour la même raison; pas de lits, les matelas sont trop lourds pour une jeune fille.

—Mais, dit Marthe, avec un léger sourire, en levant vers son amie ses beaux yeux doux, si tu désobéissais?

—Tu me prêches la désobéissance, religieuse manquée! s'écria Lolita, riant de bon cœur. Tu peux croire que j'en ai essayé plus d'une fois, mais Pepa se fâche; elle me dit les choses les plus mortifiantes, les plus dures; puis, tout à coup, elle sanglote, m'embrasse, me demande pardon, et cette crise de larmes lui cause plus de mal que deux lits à faire. En outre, il faut penser à l'avenir, au moment où elle sera vieille et peut-être infirme ou malade Chérie, "je veux" que ma bonne marraine ait la vie douce et, pour cela, il faut que je travaille pendant que je puis encore la quitter. Toutes les bonnes ne sont pas des monstres: tu m'aideras à en dénicher une bien gentille qui couchera dans ma chambre, à côté de Pepa, et j'irai gagner notre vie à venir.

—Pourquoi ne pas donner des leçons?

Marraine ne souffrirait jamais que je coure les rues du matin au soir. Se faire une clientèle chez soi, c'est trop long: on ne peut pas débuter par là.

—C'est vrai, dit Marthe, J'en parlerai à mère; peut-être pourra-t-elle te trouver quelque chose par la vicomtesse de Blignac.

—Ah! qui est la vicomtesse de Blignac?

—C'est une personne très obligeante et très influente, répondit Marthe en souriant un peu.

—Merci, fit Lolita, avec un baiser sur les deux joues de son amie. Je vais avec toi voir ta mère, si tu veux bien m'attendre une minute.

Sur un geste d'acquiescement de Marthe elle la quitta pour entrer dans sa chambre C'était un joli petit réduit, vrai nid de Parisienne. L'espace manquait un peu: on n'avait pu pu mettre cher au loyer; mais l'ameublement, sauvé par Pepa du désastre de Séville, était délicieux. La jeune fille retrouvait intacte sa chambre d'autrefois: mêmes meubles, mêmes tentures, mêmes tableaux. Elle prit son chapeau dans une armoire à glace en bois des îles, ses gants dans une commode Louis XIV, regarda l'heure à une délicieuse petite pendule de la même époque, baisa la photographie de son père et de sa mère, posée sur la cheminée, dans un passe-partout de satin bleu brodé, puis elle sortit, un peu grave, à la pensée de quitter ces chers souvenirs et sa bonne amie, désireuse cependant de le faire puisqu'il le fallait.

En arrivant chez Mme Levallois, Lolita renouvela la question qu'elle avait faite à Marthe.

—Qu'est-ce que c'est que la vicomtesse de Blignac?

Et Mme Levallois répondit comme sa fille avec un sourire:

—C'est une personne très obligeante et très influente.

—Ah! comme vous dites cela?

La mère et la fille se regardèrent en souriant.

—Mais qu'il y a-t-il donc? fit Lolita, vous m'intriguez avec votre langage des yeux.

Ces dames se mirent à rire.

—Il n'y a rien, dirent-elles. Et Lolita ne put en obtenir d'autre réponse. Il fut convenu qu'elles iraient la prendre, le lendemain pour se rendre ensemble chez la vicomtesse de Blignac.

Quelle était donc cette femme dont on ne parlait qu'avec un sourire discret?

C'était une veuve de trente-cinq ans, d'après ses amis, quarante selon ses ennemis, Depuis dix ans qu'elle avait perdu son mari, elle vivait dans la retraite, mais quelle jolie retraite! Un petit hôtel tout neuf, tout brillant, bâti dans le quartier Monceau, en style fantaisiste, mais fort agréable. Un salon chinois, un boudoir japonais, une chambre à coucher Louis XV entièrement tendue de satin vert d'eau semé de bouquets roses thé; sur une console, appuyée à la fenêtre, la pendule et les candélabres de vieille porcelaine, montés sur bronze d'or richement ciselé. Le cabinet de toilette en velours cerise; la grande psyché drapée de même étoffe, avec un ravissant fouillis de dentelles crême, courant à travers. Les robinets en argent, comme tous les accessoires de la toilette.

Depuis la mort du vicomte, le salon chinois n'avait plus vu de bal, mais il avait vu des thés et des matinées à l'infini. Le prétexte de ces réunions était généralement charitable: une jeune fille charmante, professeur de musique, devait se faire entendre; un jeune poète d'avenir viendrait y lire pour la première fois, le premier acte de sa première pièce, etc... la société qui s'y réunissait était choisie. La vicomtesse n'avait point mauvaise réputation: c'était une coquette, mais une coquette pour elle. Depuis qu'un léger embonpoint, avant-coureur ou voisin de la quarantaine, commençait à alourdir les contours délicats de son visage, elle donnait à la charité ou, pour mieux dire, à la serviabilité, une part plus grande dans son existence. Elle s'était faite solliciteuse, non pour elle, mais pour un peuple de protégés qui assiégeaient tous les jeudis le boudoir japonais. La mémoire de Mme de Blignac se perdait quelquefois, dans tous ces noms, la plupart inconnus d'elle; car sa réputation d'influence en faisait surgir de tous côtés. Elle les accueillait tous et prenait à cœur leur affaire.

Ce dévouement remplissait d'admiration ceux qui y croyaient. Riche, jolie, en possession de tous les biens de ce monde, cette femme se consacrait presque uniquement aux nécessiteux, aux humbles, quelle sublime abnégation! D'autres, plus sceptiques, disaient que la vicomtesse n'était peut-être pas fâchée de montrer dans tous les ministères son fin profil et ses délicieuses toilettes: que ce pouvoir, dû à l'incessance et à l'audace de ses démarches, flattait son amour propre et pourrait remplacer agréablement celui de ses charmes, quand bientôt, la main insupportable du Temps les aurait altérés.

On la connaissait bien dans les ministères, on l'y connaissait trop! Que de fois, de sa carte, l'ordre avait été donné au garçons de dire que son chef était invisible! La vicomtesse ne se décourageait pas pour si peu, elle poussait légèrement le garçon ébahi et entrait de son pas de sylphide.

(A suivre)

On réouvrira Happyland au public le 20 mai. Tout un programme est préparé.

La librairie Black, bloc McIntyre, à Winnipeg, exposait dans ses vitrines, la semaine dernière, un portrait, à l'huile, de l'hon. sénateur Bernier. Ce tableau, dû au pinceau de M. V. A. Long fera partie de la galerie des anciens maires de St-Boniface, dans notre nouvel Hôtel-de-Ville.



TEMOIGNAGE D'UN HOMME VRAIMENT HEUREUX

Je voudrais pouvoir crier à tout l'univers les bienfaits des Pilules Moro, dit M. Jérémie Duval, d'Asbestos, Qué.

"Quand l'estomac va, tout va, et quand l'estomac ne va pas, rien ne va."

Ceci est un axiome tellement courant qu'il en devient banal.

Un bon estomac c'est un bon appétit et des digestions faciles, c'est une source de force, de santé, de vigueur et de bien-être.

Un mauvais estomac c'est le désordre de tout le système. C'est la dyspepsie, c'est la gastrite, la maladie de foie et d'intestins. C'est un état constant de malaise, de lassitude, de tristesse, de mélancolie, de nervosité avec insomnies et cauchemars.

Voilà tout ce qui résulte d'un mauvais estomac.

Un homme peut-il être heureux, peut-il travailler convenablement dans ces conditions-là?

Certainement non.

L'estomac est un véritable artisan de bonheur ou de misères, suivant qu'il est malade ou qu'il n'est pas malade.

Mais comment guérit-on un estomac malade?

Par une méthode bien simple, en le désinfectant et en tonifiant le grand régulateur du système, c'est-à-dire le sang.

Aussitôt désinfecté et tonifié, l'estomac se trouve allégé, il commence à revivre, reprend ses fonctions, digère et bientôt le corps n'éprouve plus de malaise.

Ainsi, prenez un cas qui vient à notre connaissance, celui de M. Jérémie Duval, chauffeur dans les mines à Asbestos, dont on trouvera plus loin le témoignage fort élogieux pour les Pilules Moro, étudiez-le bien. Voilà un travailleur qui était épuisé par le mal d'estomac, il entrevoyait déjà la misère pour lui et les siens, s'il était obligé de quitter son ouvrage. Trois médecins l'ont soigné sans succès. Il s'adresse alors aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro, qui lui enseignent le vrai remède pour guérir son estomac: les Pilules Moro. Il prend ces Pilules et au bout de quelques mois son estomac est rétabli, sa famille est sauvée et il se proclame un homme vraiment heureux. Quelle preuve plus convaincante peut-on donner de la valeur réelle d'un bon remède?

M. JEREMIE DUVAL, Asbestos, Que.

Lisez donc cette lettre:

Asbestos, 11 avril, 1906.

Chers Mesieurs,

Je viens prendre quelques instants pour vous dire que je suis parfaitement bien depuis que j'ai pris vos Pilules Moro pour me soulager d'un mal d'estomac qui avait résisté aux efforts de trois médecins.

Mes douleurs d'estomac ont disparu comme par enchantement au bout de l'emploi de quatre boites seulement. J'étais, je vous l'avoue, loin de m'attendre à une guérison aussi complète. Quand je vous ai écrit je n'étais pas malade au lit, mais j'étais très misérable! Ma digestion ne se faisait pas, je ne pouvais manger qu'un peu de gruau, aussitôt que je voulais avaler de plus forte nourriture je me sentais étouffé et torturé affreusement.

Je vous demandais de toutes mes forces de me guérir parce que je travaillais à un ouvrage très pénible pour donner le nécessaire à ma famille.

Cela me fait plaisir de pouvoir vous dire toute ma reconnaissance qui est sans borne, puisque, grâce à vous, j'ai pu continuer mon même emploi de chauffeur. Vos bonnes pilules m'ont rendu la santé. Que de pauvres misérables pourraient faire comme moi, se guérir et être heureux, car la santé est le plus grand bonheur auquel un homme puisse aspirer! C'est seulement dans les Pilules Moro qu'ils la trouveront. Pour moi, j'en suis certain, car je n'en ai pris que quatre boites et cela a été suffisant pour me guérir. Pourtant j'étais très malade quand je vous ai écrit et je voudrais pouvoir crier à tout l'univers les bienfaits des Pilules Moro!

Recevez les remerciements et agréez la reconnaissance d'un homme vraiment heureux.—Jérémie Duval, Asbestos, Qué.

Les Pilules Moro pour les Hommes ont fait pour des milliers d'hommes ce qu'elles ont fait pour M. Duval, c'est-à-dire qu'elles les ont préservés lorsque leur santé était à la veille d'une ruine complète; elles ont calmé leurs craintes, ramené le courage dans leur âme et aussi le bonheur dans leur foyer.

CONSULTATIONS GRATUITES.

Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No. 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, Saint-Denis, Montréal.